

AFFAIRE MELVYN JAMINET : UNE SANCTION CLEMENTE POUR LE STADE TOULOUSAIN.



Ce lundi 15 décembre la LNR a sanctionné le stade toulousain à la hauteur de 30000 euros d'amande en tout, et de 4 points retirés dont deux fermes. Il déplore *"une procédure dont les modalités ont profondément affecté"* son image. Le club rouge et noir aurait pu écoper d'une peine bien plus lourde sur le plan sportif comme une interdiction de jouer les phases finales ou une relégation en Pro D2. Malgré les deux points retirés Toulouse reste 1^{er} du championnat à égalité avec Pau.

